



## Pourquoi se fédérer ?

### S'affilier à la CODEF...

En tant que membre de la CODEF, vous êtes représentés par une fédération patronale qui vous défend, vous accompagne, vous soutient, vous informe et vous forme tout en vous proposant un grand nombre de services afin de vous aider dans la gestion journalière de votre association...

Chaque ASBL compte, c'est pourquoi la fédération a décidé de n'en laisser aucune sur le bord de la route !

Afin de permettre à votre ASBL d'être représentée et défendue par la CODEF aux côtés de ceux qui, aujourd'hui déjà, bénéficient des avantages, services et informations primordiales à la gestion de leur structure, nous vous proposons de nous rejoindre.

### I. Soutien et représentativité des ASBL partout en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles

La CODEF fédère des ASBL qui ont pour objet de répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens au nom de l'intérêt général et/ou collectif. Par son action fédératrice, la CODEF offre aux associations la possibilité de se structurer, de trouver un soutien, un porte-parole qui défend leurs intérêts ainsi que ceux de leur secteur à tous les niveaux de pouvoir et de concertation... Elle le fait dans un esprit pluraliste et indépendant avec le respect de l'autonomie des ASBL membres.

La CODEF rassemble des associations dans les secteurs d'activités suivants : l'aide à la personne, l'aide à domicile, la formation et l'insertion, l'intégration, l'éducation permanente, la petite enfance, la jeunesse, la culture, le tourisme, le sport, l'environnement, l'hébergement, le handicap, ...

### II. Service juridique

La CODEF propose à ses membres un véritable service juridique composé de 3 conseillères juridiques qui leur prodiguent des conseils en termes de gestion de la structure juridique (conception, modification et respect des statuts, connaissance et respect de la législation, règlement de travail, règlement d'ordre intérieur, RGPD, ...). Le service offre un soutien et une aide à la compréhension des législations, voire des procédures et conditions d'agrément et/ou d'appels à projets ainsi qu'une aide à la rédaction des dossiers (évaluation du degré de pertinence des dossiers).

### III. Accompagnement de ses membres dans la gestion de matières diverses

La CODEF, forte de son expertise acquise au fil des années sur le terrain, accompagne ses membres et les soutient dans leurs démarches. Elle leur prodigue notamment :

- Des conseils en gestion des ressources humaines (sélections et recrutements, évaluation du personnel, etc.) ;
- Des conseils en gestion administrative (aides à l'emploi, CP, contrat de travail, gestion des salaires, etc.) ;
- Un soutien et un suivi des dossiers d'agrément et de subventionnement au niveau des cabinets et des administrations ;
- Des conseils en matière de bien-être, de protection et de prévention au travail ;
- Des conseils en matière de bonne gouvernance ;
- Un accompagnement des membres dans le cadre de rencontres entre les administrations et les cabinets ministériels.

### IV. Information et formations à destination de ses membres

Le travail de représentation et de conseil implique d'être constamment connecté à l'actualité sociale, juridique et politique, tout en ayant une vision historique de la situation actuelle. Les informations recueillies sont alors transmises aux membres via le site de la CODEF, via le "CODEF Info", la newsletter mensuelle faisant le point sur l'actualité juridique, politique et sociale ainsi que via le "VIGI'CODEF" (nouveauités législatives) et le "POLITI'CODEF" (actualité politique du secteur associatif).

Forte de son expérience acquise au fil des années passées aux côtés des membres du secteur associatif, la CODEF vous propose des formations en adéquation avec la réalité du terrain. Les formations dispensées sont essentiellement à destination des directions, du personnel encadrant et des administrateurs des ASBL pour les aider dans leur gestion quotidienne, leurs projets et leurs missions.

### V. Partenariats et marchés publics

La CODEF a conclu divers partenariats avec un secrétariat social, un service de médecine du travail et un service d'outplacement pour permettre à l'ensemble de ses membres, sans contrainte ni obligation, d'obtenir une tarification considérablement avantageuse.

Elle a également réalisé un vaste marché public en assurances dispensant les membres de devoir eux-mêmes effectuer cette lourde démarche et leur permettant de bénéficier de tarifs très préférentiels et d'extensions de couverture.



Rue de la Station, 25F à 4670 Blegny  
Mail : [codef@codef.be](mailto:codef@codef.be)  
Téléphone : 04/362 52 25  
IBAN BE47 7512 0079 4080  
N° BCE 0478.328.675  
RPM Liège

Avec le soutien de

